## DATE BAFFICE

REPUBLIQUE FRANCAISE POLYNESIE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité



Extrait de délibération N°2023.00007 du 06 février 2023

Portant création d'un emploi permanent rattaché au Budget Annexe Restauration scolaire en application de l'article 36 de l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005

Le 06 février 2023, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Gaston TONG SANG, Maire,

Présent(e)(s): M. Gaston TONG SANG (Maire), M. Victor ROOMATAAROA (Maire délégué de Faanui), M. Teta PENEHATA (Maire délégué d'Anau), M. Luis TAUAROA (9ème adjoint), Mme Mareva TETAHIOTUPA née PEUE (8ème adjointe), M. Warren TEAHURAI (7ème adjoint), Mme Mere TAMA née REUPENA (6ème adjointe), Pai AIHO (5ème adjoint), Mme Peggy VAHIMARAE née TEIHOTAATA (4ème adjointe), M. Tafirai TEHIHIPO (3ème adjoint), Mme Nélia MAIARII née TCHE (2ème adjointe), M. Willy TEMARII (1er adjoint), Mme Fifi DANY née REUPENA, Mme Gwendolina LING THIEM née DUGAN, Mme Miriama TETOOFA née TUHIRO, M. Raimanutea TINORUA, Mme Vaite VANE, Mariana ATIU née TANOA, M. Kidjohn TIORI, M. Taihau MATAIHAU, Mme Marie-France TIHOPU, Mme Stacy BONET, Mme Graziella POULIN née TAUAROA, M. Tinirau ROIHAU, M. Taiau TERAAITEPO

Procuration(s): M. Mahuru MARAKAI donne pouvoir à Pai AIHO (5ème adjoint), Mme Marie France HAOATAI née PITO donne pouvoir à M. Victor ROOMATAAROA (Maîre délégué de Faanui), M. Temarii TUMARAE donne pouvoir à Mme Gwendolina LING THIEM née DUGAN, Nina MAURIN née VAHIMARAE donne pouvoir à Mme Peggy VAHIMARAE née TEIHOTAATA (4ème adjointe), Mme Imelda DROLLET née PEU donne pouvoir à M. Warren TEAHURAI (7ème adjoint), M. Yves TAI YU SING donne pouvoir à Mme Gwendolina LING THIEM née DUGAN

Absent(e)(s) excuse(e)(s): M. Tinorua TETUANUITEFARERII

Absent(e)(s): M. Philippe TAUAROA

M. Raimanutea TINORUA a été nommé secrétaire de séance.

Date de convocation : 31 Janvier 2023

Monsieur le Maire a exposé à l'assemblée que :

Pour pallier à un manque d'effectif et afin d'assurer une continuité de service au sein de l'équipe cuisine centrale, il est proposé de créer deux postes à temps complet au grade d'agent dans le domaine de la restauration scolaire de la spécialité technique.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- VU La loi organique N° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- VU La loi N°2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n°119 DRCL du 3 mars 2004;
- VU La loi N° 2007-1719 du 7 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie Française;
- VU La loi organique N° 2007-1720 du 7 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie Française;
- VU L'ordonnance N°2005-10 du 4 janvier 2005 modifiée portant statut général des fonctionnaires des communes et des groupements des communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs et spécialement ses articles 36;
- VU Le Code Général des Collectivités Territoriales applicables aux communes de la Polynésie Française institué par l'ordonnance n°2007-1434 du 05 octobre 2007 et modifié par la loi n°2007-1720 et la loi n°2007-1787 du 20 décembre 2007;

- VU L'arrêté n°712/DAC du 26 novembre 2008 constatant la date d'application du passage au contrôle a posteriori au 1er janvier 2009 pour la commune de Bora Bora;
- VU Le décret n°2011-1040 du 29 aout 2011 fixant les règles communes applicables aux fonctionnaires des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs ;
- VU Le décret n°2011-1551 du 15 novembre 2011 portant diverses dispositions relatives à la fonction publique des communes et des groupements de communes de la Polynésie française ainsi que de leurs établissements publics administratifs;
- VU L'arrêté n°1116 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « conception et encadrement » :
- VU L'arrêté n°1117 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « maîtrise »;
- VU L'arrêté n°1118 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « application » ;
- VU L'arrêté n°1119 DIPAC du 5 juillet 2012 modifié fixant le statut particulier du cadre d'emplois « exécution » ;
- VU La délibération n°65/2019 du 27 avril 2019 portant création d'emplois permanents rattachés au Budget Annexe Restauration scolaire en application de l'article 36 de l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005;
- VU La délibération n°2022.00031 du 26 février 2022 portant modification du tableau des emplois permanents du Budget Principal en application de l'article 36 de l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 ;
- **VU** Le Budget Annexe Restauration scolaire de la commune ;
- VU L'organigramme;

Sur la proposition du Maire,

Dans sa séance du 6 février 2023,

## **ADOPTE**

Article 1 : La création d'un emploi à temps complet à compter du rendu exécutoire de la présente délibération :

N° POSTE BUDGETAIRE	CADRE D'EMPLOI	SPECIALITE	DOMAINE	GRADE	TEMPS DE TRAVAIL	EMPLOI
2023BARS001	D – Exécution	Technique	Restauration scolaire	Agent	TC	Cuisinier
2023BARS002	D – Exécution	Technique	Restauration scolaire	Agent	TC	Cuisinier

Article 2: Par conséquent, le tableau des effectifs est modifié comme suit :

							Dont: TEMPS NON COMPLET	
SERVICE	N° POSTE BUDGE TAIRE	CADRE D'EMPLOI	SPECIALITE	GRADE	EFF BUDGE TAIRE	EFF POUR VUS	NB R	Durée hebdomadaire de service
DIRECTIO	N GENERAL	E DES SERVI	CES				, ,	
	2018BP009	A – Conception et encadrement	Administrative	Conseiller principal	1	1	0	
	2018BP008	B – Maîtrise	Administrative	Technicien principal	1	1	0	
		NT & PERFOR	MANCE	·····				
Cellule Com								
	2019BP008	B – Maîtrise	Administrative	Technicien	1	1 1	0	
Secteur Étai	t Civil	Τ σ		T	1			
	2013BP003	C – Application	Administrative	Adjoint	1	0	0	
	2019BP001	C – Application	Administrative	Adjoint	1	1	0	
	2022BP007	C – Application	Administrative	Adjoint principal	1	1	0	
		<u>ie et aux entrep</u>	rises					
Cellule Fond								
Cellule Emp	2014BP003	C – Application	Administrative	Adjoint	1	1	0	
Équipe Logi	stique & Trai			,		L	l	
	2013BP006	D – Exécution	Technique	Agent	1	0	0	
	2013BP008	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
	2013BP026	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
	2016BP007	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
	2016BP015	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
	2017BP006	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
	2017BP007	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
	2017BP008	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
	2017BP010	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
	2017BP011	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
Secteur Seci	·étariat							
	2017BP003	C – Application	Administrative	Adjoint	1	1	0	

	2017BP018	B – Maîtrise	Administrative	Technicien	1	0	0	
POLE DES		<u> </u>	2 tottillistiteive	Tocimioion	1			
Service des l	Moyens	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,						
Cellule Ress	ources Huma						1	
	2013BP027	C – Application	Administrative	Adjoint	1	0	0	
	2020BP001	B - Maîtrise	Administrative	Technicien	1	0	0	
	2022BP009	C – Application	Administrative	Adjoint principal	1	1	0	
Secteur des	Archives	1		T		,	ı	
	2016BP001	C – Application	Administrative	Adjoint	1	1	0	
	2021BP001	C – Application	Administrative	Adjoint	1	1	0	
		& FINANCIE	R					
Service Com	ptabilité		1	Ţ·			ı	Т
	2013BP024	C – Application	Administrative	Adjoint	1	0	0	
	2013BP025	C – Application	Administrative	Adjoint	1	1	0	
	2014BP001	C – Application	Administrative	Adjoint	1	1	0	
	2018BP013	C – Application	Administrative	Adjoint	1	1	0	
	2020BP018	C – Application	Administrative	Adjoint	1	1	0	
	2022BP008	C – Application	Administrative	Adjoint principal	1	1	0	
Cellule Info					<u>,                                      </u>			
	2013BP034	B – Maîtrise	Technique	Technicien	1	0	0	
	2022BP001	C – Application	Administrative	Adjoint	1	0	0	
Équipe Cuis		-	T	т	1	Ι	<u> </u>	T
	2016BARS 001	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
	2019BARS 001	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
	2023BARS 001	D – Exécution	Technique	Agent	1	0	0	
	2023BARS 002	D – Exécution	Technique	Agent	1	0	0	
Équipe Prop	reté des Bâtir	nents Publics	T		1			
	2013BP031	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	903 heures annuelles : Durant les périodes
	2013BP032	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	scolaire = 20 hebdomadaires rémunérées.
	2016BP011	D – Exécution	Technique	Agent	1	0	1	heures:  * Durant les vacances pour

2016BP012	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	le nettoyage, l'entretien des établissement
2016BP013	D – Exécution	Technique	Agent	1	0	1	s publics et la formation professionnell e
2016BP014	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	* Durant les périodes scolaires pour nécessité de
2018BP001	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	service Les congés qui sont payés et
2018BP010	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	pris durant les vacances Le reste des vacances =
2022BP004	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	temps non travaillé et non rémunéré
2022BP005	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	
2016BP010	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	1653 heures annuelles : -Durant les
2016BP016	C – Application	Technique	Adjoint	1	1	1	périodes scolaires = 39 heures
2016BP017	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	hebdomadaires rémunérées. -80 heures :
2016BP018	D – Exécution	Technique	Agent	1	0	1	*Durant les vacances pour le nettoyage,
2016BP019	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	l'entretien des établissements publics et la
2017BP004	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	formation professionnelle * Durant les
2017BP005	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	1	périodes scolaires pour nécessité de
2017BP015	C – Application	Technique	Adjoint	1	1	1	service - Les congés qui sont payés et
2018BP011	C – Application	Technique	Adjoint	1	1	1	pris durant les vacances Le reste des

20201	BP011	C – Application	Technique	Adjoint	1	1	1	vacances = temps non travaillé et non
20221	BP003	C – Application	Technique	Adjoint	1	0	1	rémunéré
20221	BP014	D – Exécution	Technique	Agent qualifié	1	1	1	
20131	BP018	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
20131	BP019	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
20131	3P020	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
20131	3P022	C – Application	Technique	Adjoint	1	1	0	
20131	3P023	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
20131	3P028	D – Exécution	Technique	Agent	1	0	0	
20171	3P016	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
2017E	3P017	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
2022F	3P006	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
2022F	3P012	D – Exécution	Technique	Agent qualifié	1	1	0	
2022E		D – Exécution	Technique	Agent qualifié	1	1	0	
POLE TECHNIQU	JES ET	'ENVIRONNE	MENT			•		
Service Technique		<b></b>						
2015E	3P001	C – Application	Administrative	Adjoint	1	1	0	
Équipe Voirie		P-1						
2018E	BP017	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
2020E	3P012	D – Exécution	Technique	Agent	1	0	0	
2022E	3P015	D – Exécution	Technique	Agent qualifié	1	1	0	
2022E	3P016	D – Exécution	Technique	Agent qualifié	1	1	0	
Secteur Électricité								
2017B	3P009	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
2018E	3P012	C – Application	Technique	Adjoint	1	0	0	
2019B	3P002	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
2022B	3P011	D – Exécution	Technique	Agent principal	1	1	0	
Secteur Eaux								

Secteur Mécanique							
2020BP013	D –	Toohnigus	Acout	1	1		
2020BF013	Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
2022BP010	D – Exécution	Technique	Agent principal	1	1	0	
Service Environnement	T. 3.5.6.1	Tes			r		<b>-</b>
2013BP033	B – Maîtrise	Technique	Technicien	1	0	0	
Équipe Collecte des déche Équipe Compostage & El							
	D –				Υ		
2013BP010	Exécution	Technique	Agent	1	0	0	
2013BP011	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
2013BP012	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
Équipe Propreté des espa	ces publics			1		.l	
2016BP009	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
2020BP014	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
POLE SECURITE PUBL	IQUE & SECU	JRITE CIVILE			1	·	——————————————————————————————————————
Service Sécurité publique							
Secteur Police municipale							
2013BP005	D – Exécution	Sécurité publique	Agent de sécurité publique	1	1	0	
2013BP016	C – Application	Sécurité publique	Gardien	1	1	0	
2013BP017	C – Application	Sécurité publique	Gardien	1	0	0	
2018BP002	C – Application	Sécurité publique	Gardien	1	0	0	
2018BP003	C – Application	Sécurité publique	Gardien	1	1	0	
2017BP001	C – Application	Sécurité publique	Gardien	1	1	0	
2017BP002	C – Application	Sécurité publique	Gardien	1	1	0	
2020BP002	C – Application	Sécurité publique	Gardien	1	0	0	
2020BP003	C – Application	Sécurité publique	Gardien	1	0	0	
2020BP004	C – Application	Sécurité publique	Gardien	1	1	0	-
2020BP005	C – Application	Sécurité publique	Gardien	1	1	0	
2020BP006	C – Application	Sécurité publique	Gardien	1	1	0	
2022BP017	D – Exécution	Sécurité publique	Agent de sécurité publique qualifié	1	1	0	
Secteur Surveillance				T			
2017BP014	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	

2018BP004	D – Exécution	Sécurité publique	Agent de sécurité publique	1	0	0	
2018BP018	D – Exécution	Technique	Agent	1	1	0	
2020BP016	D – Exécution	Technique	Agent	1	0	0	
2020BP017	D – Exécution	Technique	Agent	1	0	0	
2022BP018	D – Exécution	Sécurité publique	Agent de sécurité publique qualifié	1	1	0	
Service Sécurité civile		-					·
2016BP008	B – Maîtrise	Major	Sécurité civile	1	0	0	
2018BP005	D – Exécution	Sécurité civile	Sapeur	1	0	0	
2018BP006	D – Exécution	Sécurité civile	Sapeur	1	1	0	
2018BP007	D – Exécution	Sécurité civile	Sapeur	1	1	0	
2018BP016	Execution	Sécurité civile	Caporal	1	0	0	
2019BP003	D – Exécution	Sécurité civile	Sapeur	1	1	0	
2019BP004	D – Exécution	Sécurité civile	Sapeur	1	0	0	
2019BP005	D – Exécution	Sécurité civile	Sapeur	1	1	0	
2019BP006	D – Exécution	Sécurité civile	Sapeur	1	1	0	
2020BP007	D – Exécution	Sécurité civile	Sapeur	1	1	0	
2020BP008	D – Exécution	Sécurité civile	Sapeur	1	0	0	
2020BP009	D – Exécution	Sécurité civile	Sapeur	1	1	0	
2020BP010	D – Exécution	Sécurité civile	Sapeur	1	1	0	
2022BP002	C – Application	Sécurité civile	Sergent	1	1	0	

Article 4: Les dispositions de la délibération n°65/2019 du 27 avril 2019 portant création d'emplois permanents rattachés au Budget Annexe Restauration scolaire en application de l'article 36 de l'ordonnance n°2005-10 du 4 janvier 2005 sont abrogées.

Article 5 : Conformément aux dispositions des articles R-421-1, R-421-4 et R-421-6 du code de justice administrative, le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par application de Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

<u>Article 6 :</u> Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et affichée partout où besoin sera.

Fait et délibéré le 06 février 2023, Ont signé l'ensemble des 31 membres présents à la séance.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations Le Maire de la Commune de Bora Bora

RÉSULTATS DU VOTE :

VOTANTS: 31

POUR: 31

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

PROCURATION: 6

